

SAINT-MANDÉ MAG

N°281 Septembre 2023 saintmande.fr

BONNE RENTRÉE !

À la Une
UN PROJET AMBITIEUX POUR UNE MÉDIATHÈQUE RÉINVENTÉE

Focus
LA RENTRÉE SCOLAIRE



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

p.6



À LA UNE
Un projet
ambitieux pour
une médiathèque
réinventée

p.13



**VIE
ÉCONOMIQUE**
Une
nouvelle
librairie
dédiée à la
littérature
jeunesse

SAINT-MANDÉ MAG N°281 / SEPTEMBRE 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES**
14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

p.04 RÉTROSPECTIVE

p.08 FOCUS

La rentrée scolaire

p.14 CADRE DE VIE

Les travaux réalisés cet été

p.16 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

p.17 RENCONTRE

Duo Butterfly : Candice Costi et Carlotta Persico

p.18 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur le Tremplin Humour Saint-Mandé / L'ANAF / La Nuit de Saint-Louis de Vincennes / Portrait : Marion Mezadorian *Craquage*

p.23 ÉVÉNEMENTS

Fête de l'automne : vide-greniers, fête de la pomme, fête des jardins, récolte du miel

p.24 À TOUT ÂGE

Dépistage du cancer de la prostate / Les rendez-vous de la Maison de la famille / Parcours d'ateliers à la parentalité / Victor Siurana : un Saint-Mandéen au Nicaragua

p.27 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / ADJ / Fête du Sport et des Associations

p.30 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

p.32 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Cours de couture / Nouveaux habitants / Les aidants / Commémoration / UFC que choisir / Boutique éphémère / Réunion des Ribambins / Avis de recherche

p.34 HOMMAGES

Mesdames Annick Marghier et Marie-Louise Moron

p.37 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès.
100 bougies pour Suzanne Wiesenfeld

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Les projets d'embellissement de Saint-Mandé avancent avec détermination, car nous croyons en un environnement où l'élégance et la qualité de vie coexistent harmonieusement. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

En cette période de rentrée, je souhaite m'adresser à vous avec une certaine gravité. Les émeutes récentes qui ont secoué de nombreuses communes en France ont profondément marqué notre Nation, visant à remettre en question les fondements mêmes de notre République.

Ces attaques nous ont rappelé l'impérieuse nécessité de préserver les valeurs qui sont le socle de notre démocratie. La fraternité, la liberté et l'égalité mais aussi la sécurité pour tous ; piliers sur lesquels notre Nation s'est édifiée. En tant qu'élus de la République, nous ne vacillerons jamais dans notre engagement à les défendre, quelles que soient les circonstances.

Malgré ces épreuves, nous maintenons le cap sur nos objectifs, ici, à Saint-Mandé. Nous nous engageons résolument à améliorer de manière pérenne le cadre de vie de nos concitoyens malgré les difficultés que l'on peut rencontrer et les contraintes budgétaires et administratives que l'on nous impose.

Les projets d'embellissement de Saint-Mandé avancent ainsi avec détermination, car nous croyons en un environnement où l'élégance et la qualité de vie coexistent harmonieusement. Dès lors, les travaux de rénovation complète du nord de la ville se poursuivent dans les temps, et ceux prévus pour le réaménagement de notre Cœur de Ville sont sur le point de débiter.

Je suis également ravi de vous informer que la livraison prochaine du futur pôle musical, situé à la Pointe Paul Bert, est un événement que nous attendons avec une grande impatience. Ce nouvel édifice constituera une opportunité exceptionnelle pour nos jeunes Saint-Mandéens, notamment, de cultiver leur épanouissement dans le domaine musical, tout en bénéficiant de meilleures conditions d'accueil. Ce lieu sera un véritable lieu de vie pour tous, qui viendra compléter notre actuel Conservatoire.

En ce qui concerne les affaires scolaires - puisque c'est un des sujets de notre rentrée - sachez que nous y consacrons tous les moyens nécessaires. L'éducation est le pilier de notre avenir, et nous sommes fermement engagés à garantir que nos écoles offrent les meilleures conditions d'apprentissage possibles à nos jeunes générations. Cela signifie non seulement veiller à des installations de qualité, mais aussi à des programmes périscolaires qui favorisent l'épanouissement intellectuel et personnel de nos enfants. Ainsi, durant ces vacances estivales, d'importants travaux ont été entrepris au sein de nos établissements scolaires. Grâce à l'engagement financier et à la persévérance indéfectible de notre équipe municipale, des améliorations



significatives ont eu lieu, notamment à l'école Charles Digeon.

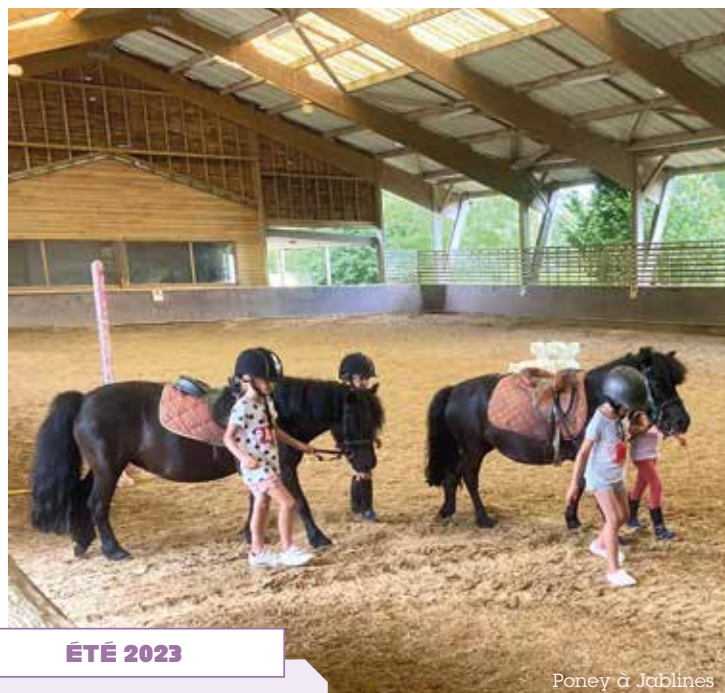
Plus largement, de nombreux travaux d'embellissement et d'amélioration ont été réalisés par nos équipes dans divers bâtiments culturels, sportifs et administratifs de notre ville. Ces derniers témoignent de notre volonté d'œuvrer au quotidien pour entretenir, développer et optimiser nos équipements publics, pour vous offrir des services publics locaux d'excellence et à la hauteur de vos attentes.

Je tenais, enfin, à conclure ce propos par une invitation à venir participer, à nos côtés, à l'ensemble des manifestations qui vont se tenir à Saint-Mandé durant le mois de septembre : fêtes des sports et des associations, journées du patrimoine, fête de l'automne, et bien d'autres.

Je vous souhaite à chacun, et en particulier à vos enfants, une rentrée emplie de créativité, d'inspiration et de réussite.



À la cité des enfants



Poney à Jablines

ÉTÉ 2023

Le plein d'activités pour les jeunes de 3 à 17 ans

Les activités et sorties proposées par les accueils de loisirs et les quatre séjours organisés par la Ville ont permis aux jeunes Saint-Mandéens de profiter pleinement de l'été. Au programme : une visite à la Cité des Enfants, une journée au Château de Vincennes, une visite contée et un jeu de piste au Château de Versailles. Ils sont aussi allés au Zoo de Thoiry, dans les coulisses du Stade de France, sur l'île de loisirs de Jablines et ont pu passer une journée à la mer (à Houlgate). Les ados ont aussi participé à une collecte de déchets le long du canal de l'Ourcq avec l'association "Au fil de l'eau".



Au Château de Vincennes



Dans les coulisses du Stade de France.



Wakeboard sur l'île de loisirs de Jablines



ANIMATIONS

Saint-Mandé fête l'été - 3^e édition

Franc succès pour cette troisième édition ! Espaces jeux, structures gonflables et animaux de la savane ont pris place dans le jardin Alexandra David-Néel au mois de juillet : un avant-goût des vacances, apprécié des petits et des grands.



COMMÉMORATION

79^e anniversaire de la Libération de Saint-Mandé

Le 25 août, la Municipalité a rendu hommage aux hommes de la 2^e DB qui ont libéré Saint-Mandé en 1944, ainsi qu'au commandant René Mouchotte.

MÉDIATHÈQUE



Photo non contractuelle

UN PROJET AMBITIEUX POUR UNE MÉDIATHÈQUE RÉINVENTÉE

La Ville engage un vaste chantier à la médiathèque pour en faire un équipement de pointe pour l'innovation culturelle et ainsi mieux répondre aux usages actuels de tous les publics. Début des travaux en mars 2024.

Le début des travaux est programmé en mars 2024 pour une durée de 18 mois (réouverture au cours du dernier trimestre 2025). Pendant les travaux, un espace médiathèque sera ouvert au rez-de-chaussée de Cresco. Les publics pourront venir y emprunter des documents, nouveautés romans, livres jeunesse et venir consulter la presse. Les animations traditionnelles de la médiathèque se dérouleront également à Cresco (accueil de groupes, scolaires...).

LES GRANDS AXES DU PROJET

Idéalement située en centre-ville, proche des transports

et en lisière du bois de Vincennes, la médiathèque reçoit un public fidèle et nombreux. Faisant le constat qu'elle était aujourd'hui sous-dimensionnée par rapport à ses ambitions, la Ville a engagé un vaste projet de modernisation dont les grands axes résultent des réflexions menées autour du Projet Scientifique et Culturel, qui se sont déroulées à l'automne-hiver 2021 avec les élus, les techniciens, les professionnels de la lecture publique et les partenaires.

L'axe principal est un axe social. L'idée est de faire cohabiter les différents publics (enfants, étudiants,



Photo non contractuelle

seniors, familles...). Une attention particulière sera portée à tous les médias, au numérique et aux nouvelles technologies avec aussi des innovations quant à la répartition des documents. La médiathèque sera un lieu de loisirs également tourné vers l'apprentissage et la formation, avec des partenariats diversifiés.

Deuxième axe qui a émergé : profiter de la proximité du bois de Vincennes pour créer une nouvelle relation entre l'intérieur et l'extérieur. Un véritable jardin de lecture et de convivialité sera créé.

Troisième axe : disposer d'un espace souple et modulable pour anticiper son exploitation à moyen ou long terme. L'objectif est de pouvoir "pousser les murs" selon les besoins. Les configurations seront variables, pour quelques jours ou quelques heures allant du studieux au ludique, du silencieux à l'animé.

Enfin, quatrième axe : l'augmentation de la surface. Actuellement, la médiathèque dispose de 859 m². Le réaménagement prévoit que la "nouvelle médiathèque" se déploie sur environ 1 496 m² sur quatre plateaux tous accessibles, chacun dédié à un univers.

54 000 documents seront accueillis, 60 places de consultation, 38 places de travail et 90 places en espace d'animation seront créés.

QUATRE NIVEAUX DÉDIÉS À LA CULTURE

Les niveaux 0 (rez-de-chaussée) et -1 (jardin) seront réservés à l'accueil général pensé comme un espace de convivialité avec un café-bar s'ouvrant sur le jardin.

Le niveau 1 proposera un plateau avec des littératures ciblées : fiction, livres et films documentaires... et un large choix de polards (films policiers, thrillers, BD thématiques). Des places de lecture seront créées.

Le niveau 2 sera réservé au jeune public avec différents aménagements spécifiques, notamment pour les tout-petits.

Le niveau 3 sera partagé entre partie publique et services internes. Côté public, il s'agira d'un espace pour tous les âges regroupant les bandes dessinées, les romans graphiques, les livres sur l'art urbain, le graphisme et l'illustration, les mangas ainsi que le cinéma d'animation.

Certains aménagements sont encore à l'étude et feront l'objet de prochains articles dans nos colonnes.

LA PAROLE À

Catherine King
Directrice des Affaires culturelles
et de Cresco

“Offrir aux habitants une nouvelle médiathèque pensée pour les nouveaux usages, les nouveaux supports, c'est permettre une ouverture d'esprit encore plus grande, c'est offrir un accès à la connaissance dimensionné aux attentes actuelles. L'enjeu de cette rénovation, c'est d'ouvrir plus et mieux ; la médiathèque est le premier service culturel de proximité, elle doit donc permettre l'accompagnement des nouvelles façons de découvrir, d'étudier, de se documenter, d'éveiller sa curiosité, de rencontrer... c'est cette ambition que va permettre de révéler le nouveau projet architectural.”



RENTRÉE SCOLAIRE

LES 1481* ÉLÈVES SAINT-MANDÉENS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Lundi 4 septembre, le Maire, Julien Weil et Thomas Boullé, adjoint au Maire, sont allés souhaiter une bonne rentrée aux petits Saint-Mandéens, aux enseignants et à toutes celles et ceux qui accompagnent les enfants au quotidien.

La Ville de Saint-Mandé participe à la réussite éducative des écoliers et veille à leur offrir les meilleures conditions possibles pour leur apprentissage.

Le Maire, Julien Weil et Thomas Boullé, adjoint au Maire délégué à la vie scolaire et périscolaire, ont effectué, lorsque la cloche a retenti, une visite dans les quatre groupes scolaires que compte la ville. Dès 8h10, ils se sont rendus au groupe scolaire Paul Bert qui jouit à présent d'un accès amélioré, sécurisé et embelli dans le cadre du réaménagement global de la Pointe Paul Bert. La création du parvis a en effet permis de supprimer certains dénivelés afin de mettre l'accès de la maternelle au niveau de la rue, et ainsi de créer un réel parvis pour l'école élémentaire. Des bornes escamotables, depuis la rue de Bérulle jusqu'à la rue Mongenot ont été installées comme cela avait été demandé par les parents d'élèves et les riverains, pour garantir l'absence de véhicules et sécuriser le cheminement piéton. Les enfants pourront aussi profiter tout au long de l'année de jeux adaptés à leur âge dans le petit parc qui fait face aux écoles. À noter l'ouverture d'une classe en élémentaire.

D'IMPORTANTES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Dans les autres groupes scolaires, enseignants et élèves ont pu apprécier les nombreux travaux réalisés, favorisant

le confort de tous. Au sein du groupe scolaire Charles Digeon, visité également par les élus, de nouvelles fenêtres à isolation thermique ont été installées, des leds posées et la peinture refaite dans les couloirs. D'autre part, un important chantier d'isolation et de végétalisation de la toiture du gymnase s'est déroulé lors des vacances estivales... *(lire page 14 et 15)*. Ici, une classe a dû être fermée, comme annoncé à la précédente rentrée. Direction à présent vers l'école Émilie et Germaine Tillion, où la rentrée des classes s'est bien passée tant en maternelle qu'en élémentaire. Les élus se sont attardés auprès des enfants rentrant en classe de CP. Ils ont pu voir au passage que le revêtement souple autour du toboggan avait bien été remplacé.

Quant à l'école maternelle de la Tourelle - qui compte dorénavant trois classes au lieu de quatre - et la crèche attenante, là aussi de nombreuses améliorations ont été effectuées : remplacement du carrelage et des éclairages entre autres *(lire page 14 et 15)*.

À L'ÉCOLE

École et handicap

L'école Charles Digeon accueille pour la 4^e année, une classe UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) ainsi qu'une douzaine d'élèves au sein de la classe élémentaire ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) permettant ainsi la scolarisation d'enfants en situation de handicap.

*543 en maternelle et 938 en élémentaire.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé



LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé

julien.cellard@cellard.notaires.fr

*Bonne rentrée
à tous !*

LA LOCATION EN MEUBLÉ ET AIRBNB

En ce mois de septembre marqué par le démarrage de la Coupe du monde de rugby, et à quelques mois des Jeux olympiques d'été, il est tentant de louer son appartement pour se procurer des compléments de revenus.

Cette activité est définie comme une activité locative de loisir ; un mode de location de tourisme ou location de courte durée moyennant une contribution financière.

Attention toutefois aux règles à respecter, à la fiscalité applicable et aux modalités de déclaration aux impôts.

Les contribuables qui s'adonnent à la location meublée doivent déclarer leurs revenus issus de cette activité dès le 1^{er} euro de gain.

Du côté des plateformes collaboratives, celles-ci doivent, depuis plusieurs années déjà, transmettre directement à l'administration fiscale le montant des revenus réalisés par les utilisateurs.

S'il s'agit de votre résidence principale, vous pouvez louer votre bien dans la limite de 120 jours (4 mois) par an sans avoir à faire de demande d'autorisation en mairie, ni changement d'affectation.

Certaines communes (de + 200.000 habitants pour l'essentiel, et celles du 92-93-94) peuvent toutefois demander l'enregistrement des propriétaires, ou une déclaration préalable de leur part.

S'il s'agit d'une résidence secondaire, une déclaration en mairie est obligatoire (ou un enregistrement) et un changement d'usage

nécessaire sur certaines communes (transformation d'habitation en local dédié à une location saisonnière...).

Soyez aussi vigilants avec vos voisins, et assurez-vous que votre règlement de copropriété autorise la location en meublée touristique !

Retenez aussi que si la copropriété accepte l'exercice d'une profession libérale, elle ne peut pas vous interdire la location meublée de courte durée.

Pour l'administration fiscale, la location meublée est une activité commerciale. Tous les revenus fonciers issus de la location meublée d'un logement relèvent donc du régime des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), et sont imposables au barème de l'impôt sur le revenu.

Veillez à ne pas faire de location en meublée par le biais d'une société civile immobilière imposée à l'impôt sur le revenu, tant le risque de requalification et d'imposition à l'impôt sur les sociétés est réel.

Enfin, le régime fiscal applicable peut être différent suivant le montant des recettes annuelles retirées de cette activité. Les atouts et avantages fiscaux ne sont pas les mêmes si la location meublée est faite à titre professionnel (LMP) ou non professionnel (LMNP).

Venez rencontrer votre notaire, qui vous détaillera les autres subtilités de la location meublée !



Le Maire, Julien Weil et Thomas Boullé aux côtés de Mme Carié, directrice de l'école élémentaire du groupe scolaire Paul Bert.

L'apprentissage des langues

Du côté de l'apprentissage de l'anglais, pas de changement : le laboratoire accueillera comme les années passées, les élèves de CP et CE2, 45 minutes par semaine. Quant aux CE1, ils suivront les cours sur un semestre.

Étude surveillée

La Ville a renouvelé le partenariat avec l'association "AOES 94" pour la gestion du service d'étude surveillée en élémentaire. Ce service d'étude est organisé par les directions scolaires, tous les jours de 16h30 à 18h. Inscription auprès de la direction de l'école.

RESTAURATION SCOLAIRE

Qualité des produits issus pour plus de 70 % (50 % l'an dernier) de l'agriculture biologique, circuits courts, découverte de nouvelles saveurs et de nouvelles recettes, respect de la planète, animations... tels sont les ingrédients de base de la restauration scolaire à Saint-Mandé. La Municipalité a fait le choix depuis maintenant plus de 10 ans, d'offrir à ses petits convives, des repas de qualité, bios et de ce fait, bons pour la santé. Le respect de la nourriture faisant aussi partie des apprentissages, plusieurs temps de sensibilisation au tri et au gaspillage alimentaire seront organisés tout au long de l'année, par la Sogeres, le prestataire de la Ville.

PENSEZ À INSCRIRE VOTRE ENFANT !

Accueils de loisirs. Créez votre compte *Enfance Jeunesse* sur le site de la ville saintmande.fr - Espace Citoyen pour pouvoir procéder aux inscriptions.

Vacances de la Toussaint. Inscription à compter du lundi 11 septembre 2023.

Séjour au ski de février 2024. Pré-inscription dès le lundi 2 octobre 2023.

INSCRIPTIONS - PAIEMENT DES FACTURES (restauration, séjours, accueils de loisirs, Conservatoire).

ESPACE CITOYEN : www.saintmande.fr

LE MOT DE L'ÉLU

Thomas Boullé
Adjoint au Maire délégué
à la vie scolaire et périscolaire



“ Tout s'est très bien passé. Les enfants étaient heureux de retrouver leurs camarades et leur école. Notre grande satisfaction, c'est que tous les postes d'enseignants soient pourvus à Saint-Mandé. Attentive à la qualité des équipements, la Ville a engagé de nombreux travaux cet été afin d'offrir aux enfants de bonnes conditions pour étudier et aux enseignants de bonnes conditions de travail. Par exemple, les huisseries du groupe scolaire Charles Digeon sont à présent toutes remplacées côté cour. Des classes ont été repeintes, des éclairages changés dans les autres écoles... Bref, tout a été mis en œuvre pour que cette année scolaire se passe au mieux.

Un mot aussi sur la restauration scolaire : les repas sont cuisinés à présent avec 70 % de produits bio. La qualité des repas nous tient à cœur. Et puis quel plaisir de voir les enfants rentrant à l'école Paul Bert se divertir quelques instants dans le petit parc, sous le soleil.

Les parents nous ont fait part eux aussi de leur satisfaction lors de notre passage avec le Maire.

Voilà donc une rentrée sous les meilleurs auspices...

Pour moi aussi puisque c'est ma première rentrée des classes à Saint-Mandé en tant qu'adjoint à la vie scolaire ! 🐣

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

LA LIBRAIRIE PAROLES OUVRE UNE NOUVELLE BOUTIQUE DÉDIÉE À LA LITTÉRATURE JEUNESSE



Le 19 juillet dernier, *Paroles Jeunesse* ouvrait ses portes à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Renault. Visite guidée avec Marie-Ève Charbonnier au royaume des albums, romans et bandes dessinées pour les jeunes.

Enseigne "historique" de Saint-Mandé, la librairie du 74 avenue du Général de Gaulle a aujourd'hui une petite sœur qui accueille dans ses murs un public de 0 à 18 ans.

À L'ÉTROIT...

Déjà plus de quatre ans que Marie-Ève Charbonnier a repris la seule librairie de Saint-Mandé, dont l'installation remonte à 1903. Véritable institution, la boutique est consacrée à tout style d'ouvrages : littérature française et étrangère, polars, albums pour enfants, romans, livres d'art, de voyages, de cuisine, BD, mangas, livres de collection... Ce qui fait la longévité de cette enseigne, c'est la volonté de ses propriétaires de s'adapter aux attentes des clients. C'est ainsi que dès sa reprise, Marie-Ève rêvait déjà de pousser les murs pour élargir le choix dans les différents rayons, constatant assez rapidement une forte demande en littérature jeunesse. « *J'ai été coupée dans mon élan par le Covid, ma priorité étant de maintenir ma boutique la tête hors de l'eau* » explique Marie-Ève. Le rêve est devenu réalité avec l'ouverture récente de *Paroles Jeunesse*, un local en rez-de-chaussée d'un bel immeuble haussmannien, rue Jeanne d'Arc, à une minute de la librairie Paroles.

LA LITTÉRATURE JEUNESSE EN MAJESTÉ

« *Mon souhait était d'offrir une meilleure expérience clients, d'où l'idée de scinder les locaux en fonction du lectorat. Paroles est concentrée sur un public "adultes" et Paroles Jeunesse sur un public allant de 0 à plus ou moins 18 ans.* » explique Marie-Ève. Le nouveau local est composé de deux grandes pièces permettant de réunir d'un côté les enfants jusqu'à 10 ou 12 ans, et de l'autre, les plus âgés. Et au milieu, la BD ! « *La nouvelle organisation permet de mieux présenter nos livres dans la librairie Paroles et de développer d'autres thématiques, telles les sciences humaines : livres d'histoire, de philosophie, de psychanalyse, de sociologie... et l'espace libéré va pouvoir être réinvesti par la BD adultes dont les références seront multipliées par deux* » précise Marie-Ève. Les animations, ateliers, séances de dédicaces vont bien sûr se poursuivre. Et pour vous accueillir et vous conseiller, vous pouvez faire confiance à Tania, Pauline, Laure, et à présent Hélène et Amélie qui sont venues renforcer l'équipe.

PAROLES JEUNESSE

9, RUE JEANNE D'ARC

Tél. 09 77 84 17 92 • www.librairieparoles.com

Ouverture : 10h - 19h30 du mardi au samedi et le dimanche 10h - 13h

TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Comme chaque année durant les vacances, de nombreux travaux ont été engagés, notamment dans les bâtiments communaux et en voirie. Tour d'horizon en images.

DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



ÉCOLE CHARLES DIGEON

Dans le cadre de notre PPI d'économies d'énergie, des fenêtres à isolation thermique renforcée ont été installées. Les peintures ont été refaites dans les couloirs au 1^{er} et 2^e étages et des éclairages leds ont été posés sur l'ensemble du site. Les faux plafonds ont été changés dans les couloirs, les dortoirs, la salle des ATSEM et au gymnase, lequel a aussi bénéficié d'une réfection et d'une isolation thermique/végétalisation de la toiture. De nouveaux jeux ont été installés dans la cour maternelle.



ÉCOLE PAUL BERT

Le revêtement des sols a été changé dans des locaux du personnel et dans une salle de classe. Les habillages des poteaux dans la cour de l'école ont, quant à eux, été renouvelés pour la sécurité des enfants.



ÉCOLE ÉMILIE ET GERMAINE TILLION

Des circulateurs à débits variables ont été mis en place afin de réaliser des économies d'énergie pour le chauffage. De nouveaux jeux ont été installés dans la cour maternelle.



CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX

Les anciennes chaudières ont été remplacées par des chaudières à condensation.



GYMNASE BENZONI

Des leds ont remplacé les anciens éclairages.



SALLE OMNISPORTS

Les fenêtres et portes ont été remplacées par des fenêtres aluminium double vitrage.



LA TOURELLE

Le carrelage a été remplacé à l'école maternelle. La réfection de la buanderie, le remplacement du carrelage des sanitaires ainsi que le passage en leds de l'ensemble de l'éclairage de la crèche étaient aussi au programme.

VOIRIE

RUE JEANNE D'ARC (entre les avenues Daumesnil et de la Pelouse)

À la suite des travaux de remplacement de la canalisation de distribution de gaz, la Ville a décidé la réfection complète des trottoirs en asphalte rouge. Ceux-ci sont désormais comme neufs !



ET AUSSI...

Au stade des Minimes, le TGBT (Tableau Général Basse Tension) a été entièrement "rénové" par l'électricien de la Ville permettant ainsi de substantielles économies.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

**SELON LES RÉGIONS, LE TEMPS
DES VENDANGES EST ARRIVÉ.
VOYAGE EN TERRES VITICOLES...**

IN VINO FEMINA

Alessandra Fottorino

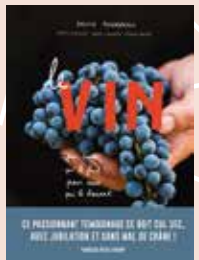


ÉDITIONS HACHETTE
PRATIQUE
Sommelière,
formatrice et
caviste, l'auteure
raconte avec
humour ses
tribulations et
celles de ses
consoeurs dans le

monde de l'oenologie, mettant à nu dans
cette bande-dessinée, le sexisme ordinaire
qui règne dans ce milieu au fil de situations
du quotidien. Son récit est complété de
portraits de professionnelles et d'une
sélection de vins de vigneronnes.

LE VIN : PAR CEUX QUI LE FONT, PAR CEUX QUI LE BOIVENT

Sylvie Augereau



ÉDITIONS HOËBEKE
Ce livre est à la fois
une bible engagée,
une encyclopédie
visuelle et ludique,
un vade-mecum
fourmillant de
conseils, de traits
d'esprit, de leçons
de choses et de bon

sens paysan. Mais c'est aussi et surtout
un splendide reportage, à la manière d'un
album de famille, sur les coulisses du
métier de vigneron.

FLÂNER DANS LES VIGNES, L'ENOTOURISME AU NATUREL

Audrey Baylac



ÉDITIONS POIL DE
CAROTTE
Au fil des chapitres
de ce guide qui va
à la rencontre de
nombreux domaines
viticoles français, les
âmes voyageuses
trouveront les clefs
pour se familiariser
en toute simplicité avec le langage des
oenologues.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois

CHAMPIGNONS À LA CANNELLE ET AU CITRON

Ingrédients

300 g de
champignons/
personne (100 g de
pleurotes, 100 g de
shiitake, 50 g de
champignons enoki et
50 g de shimeji bruns).
Choisissez ceux que
vous préférez !
2 cuillères à s. d'huile
d'olive
½ gousse d'ail
2 bâtons de cannelle
(ou une belle pincée
de cannelle en poudre)
2 branches de thym
Le jus d'1/4 de citron
Sel, poivre, persil

Préparation : 20 minutes / Cuisson : 10 mn / Facile

1. Nettoyez les champignons sans les laver.
2. Dans une sauteuse, faites chauffer l'huile d'olive avec l'ail préalablement écrasé, la cannelle, les branches de thym, le sel et le poivre. Mettez-y les pleurotes et les shiitakes.
3. Augmentez le feu et laissez-les cuire pendant 5 minutes.
4. Ajoutez les shimeji bruns et remuez-les un peu. Laissez cuire encore quelques minutes.
5. Coupez le feu et ajoutez les champignons enoki, puis le jus de citron. Mélangez. Ajoutez le persil ciselé. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
6. Servez-les sans attendre accompagnés par exemple d'un œuf au plat ou laissez-les refroidir pour les servir en salade.

**RECETTE TIRÉE DE L'UN DES LIVRES DE RECETTES DU CHEF
LONDONIEN YOTAM OTTOLENGHI DISPONIBLE À LA MÉDIATHÈQUE.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bienfaits des champignons

Faibles en glucides et en calories, les champignons sont des concentrés de vitamines (B2, B3 et B5), de minéraux et d'oligoéléments (fer, zinc, cuivre, sélénium...). Ils font partie des rares aliments à contenir de la vitamine D. Ils renforcent notre système immunitaire, ils sont bons pour notre peau, nos cheveux et notre cœur, et jouent un rôle important dans la prévention du diabète entre autres. N'hésitez pas à goûter les différentes variétés pour trouver votre préféré et profiter de leurs bienfaits !





DUO BUTTERFLY

CANDICE COSTI ET CARLOTTA PERSICO

Deux musiciennes professionnelles saint-mandéennes adaptent les airs d'Opéra les plus connus et proposent des prestations musicales sur mesure pour tout type d'événements.

Concerts privés chez les particuliers (à l'image des salons musicaux du 19^e siècle et des schubertiades) ou événements professionnels, le duo Butterfly s'adapte à toutes les demandes.

UNE BELLE RENCONTRE

Candice Costi est soprano lyrique. Après avoir intégré le Conservatoire à Paris et gagné plusieurs prix de concours internationaux pour jeunes chanteurs, son choix se porte sur le chant lyrique. Mettant entre parenthèse son métier d'ingénieure, elle est depuis 7 ans artiste professionnelle. Carlotta Persico a quant à elle, commencé le violoncelle à 4 ans. Très tôt, elle a voulu en faire son métier et le CNSM* de Paris est la concrétisation de cette professionnalisation. Jouant en soliste ou dans des orchestres, Carlotta part régulièrement en tournée. C'est à l'occasion de l'une d'elle qu'elle rencontre Candice. « *On s'est rencontrées sur la production de Madame Butterfly de Puccini à l'Opéra de Clermont Ferrand, puis on s'est perdue de vue ; alors quelle n'a pas été notre surprise de nous revoir quelques semaines plus tard à la sortie de l'école... à Saint-Mandé* » raconte Candice.

PROCHAIN CONCERT- GOÛTER

**DIMANCHE
8 OCTOBRE**

À 17H
À LA FRATERNITÉ
2, AVENUE
VICTOR HUGO

LE DUO VIOLONCELLE ET VOIX

Souhaitant monter un projet à deux, Candice et Carlotta décident donc de créer une structure musicale intimiste et chaleureuse. « *L'idée était d'avoir plus de liberté*

artistique, de choisir notre répertoire et de disposer d'un espace de créativité plus vaste » disent-elles de concert.

Le concept est de s'adapter aux publics et aux lieux. Candice et Carlotta interprètent des œuvres pour violoncelle et voix : *La Traviata, Carmen, les Contes d'Hoffmann*... ainsi qu'un répertoire de musiques de chambre (lieder et mélodies) dont les partitions ont parfois dû être retravaillées. Les œuvres choisies mettent sur un pied d'égalité le dialogue musical entre

le violoncelle et la voix. Se produisant lors de concerts privés chez des particuliers ou sur demande comme récemment à la Canopée ou à La Fraternité pour des goûters musicaux, elles souhaitent privilégier un public local. Si vous désirez les recevoir chez vous, n'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

Candice Costi : candice.costi@gmail.com

Carlotta Persico : carlottapersico75@hotmail.fr

*Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU' AU
14/09**

Association du
B'NAI B'RITH FRANCE
"La France et
les apports
des cultures
juives de 1791
à nos jours.
Engagement
citoyen -
créativité -
échanges"

EXPOSITION
HALL DE L'HÔTEL
DE VILLE

**DU 05/09 AU
21/09**

Rosine Ducrocq
EXPOSITION
PEINTURE
LE PATIO
Entrée libre

**DU 21/09 AU
10/11**

Marc Bergère
Saisir le temps
EXPOSITION
ARTS PLASTIQUES
CRESCO
Entrée libre

**DU 21/09 AU
1^{er}/10**

(lire page 19)
76^e Salon

d'Automne de
l'Association
Nationale
des Artistes
Français

EXPOSITION
SALLE DES FÊTES DE
L'HÔTEL DE VILLE
Entrée libre

23/09 - 19H
(lire page 21)

**Marion
Mezadorian**
Craquage

**OUVERTURE
DE LA SAISON
CULTURELLE**
CRESCO

Gratuit sur réservation
à la billetterie

Le Club des Amis
de l'art lyrique
(adhésion : 25 €/an)

26/09
RDV 18H
Don Giovanni
Mozart

30/09
RDV 17H30
Lohengrin
Richard
Wagner

SOIRÉE OPÉRA
"Clé en main"

OPÉRA DE PARIS

Tarifs (prix normal
de l'opéra + 25 €
conférence)
Infos et
réservations
des soirées
clubartlyrique@
laposte.net

03/10 - 20H30

**Dyptique en
prose vers
où je ne sais
où**

THÉÂTRE
CRESCO
Tarif B

**DU 03/10 AU
19/10**

**Nathalie
Lambeaux -
David Bouré**

EXPOSITION
PEINTURE
LE PATIO



Nathalie Lambeaux

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	26 €	21 €	10 €	5 €
Tarif réduit	18 €	16 €	8 €	

CYCLE JAPON

**DU 03/10 AU
28/10** Mangas,
cinéma d'animation
japonaise et
cuisine nippone au
programme...
MÉDIATHÈQUE

08/10
L'INSTANT CINÉ

11H
**Mon voisin
Totoro** (à partir
de 5 ans)

14H Akira

16H30
Battle royale

18H30
**Une affaire
de famille**
CRESCO
Tarif D

10/10
Nagazaki

Rencontre avec
Éric Faye pour son
roman Nagazaki à
l'issue du spectacle.

THÉÂTRE
CRESCO
Tarif B



COUP DE PROJECTEUR SUR... TREMPLIN HUMOUR SAINT-MANDÉ LES HUMORISTES DE DEMAIN

**NOVICES OU AMATEURS, CRESCO
VOUS OFFRE LA CHANCE DE
RÉVÉLER L'HUMORISTE DU 94
QUI SOMMEILLE EN VOUS !**

Participez à la présélection pour
une audition sur scène vous
permettant de faire partie du
spectacle qui aura lieu le
17 janvier 2024 aux côtés de
Shirley Souagnon.

Pour participer, c'est simple !

1. Envoyez vos vidéos (3 min) avant
le 3 novembre 2023 via un lien de
partage de fichiers volumineux à
l'adresse infoscresco@mairie-saint-mande.fr

2. 15 talents seront sélectionnés à
l'issue d'une audition et pourront
suivre trois ateliers de coaching et
d'écriture stand up avec Shirley
Souagnon, en décembre 2023.

3. Le 8 janvier, les sélectionnés
participeront au tremplin (2^e
sélection) pour faire la première
partie du plateau Stand-up du
17 janvier 2024.

Les gagnants assureront la première
partie de la soirée spéciale Stand up
concoctée par SHIRLEY SOUAGNON le
17 janvier 2024 à Cresco.

SALON D'AUTOMNE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ARTISTES FRANÇAIS DU 21 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2023



Au loin la mer.

Invité d'honneur de la 76^e édition de l'ANAF, Rémy Aron : président de l'Association de la Maison des artistes, également membre de l'Académie nationale de peinture de Chine.

Artiste peintre, Rémy Aron naît en 1952 à Suresnes. Après l'atelier de Gustave Singier et son diplôme en 1972 à l'école Beaux-Arts de Paris, sa rencontre avec Roger Plin est déterminante. Elle lui permet de dérouler, par l'intérieur et par le travail, les préoccupations picturales professionnelles et la relation intime avec les maîtres de tous les temps, tout en cultivant, en parallèle, le regard sur la nature. Son parcours est riche de participations régulières dans des galeries et salons en France et à l'étranger. Il a obtenu de nombreuses

distinctions dont la Médaille d'Or des Artistes Français...

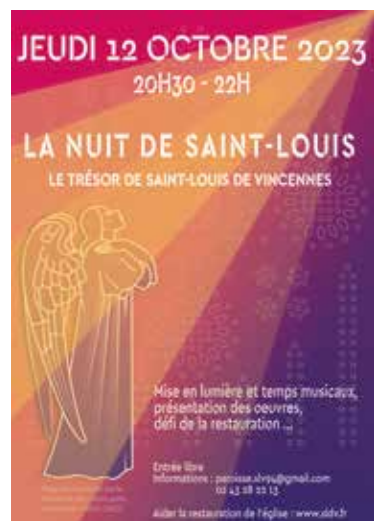
Âgé aujourd'hui de 71 ans, Rémy Aron est un peintre expérimental. Ces expérimentations sont regroupées sous la notion de "Spacisme", caractérisées par l'un des concepts les plus fondamentaux mais aussi les plus discutés de l'art contemporain : où commence l'œuvre et où finit l'objet ? Nul doute que cette 76^e édition ravira le fidèle public de ce salon.

ANAF

Du 21 septembre au 1^{er} octobre (de 14h à 18h - 17h le dimanche)
SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

Entrée libre • Programme complet sur le site de la Ville saintmande.fr

LA NUIT DE SAINT-LOUIS DE VINCENNES JEUDI 12 OCTOBRE 2023 DE 20H30 À 22H



Classé monument historique, l'église voisine de Saint-Mandé est l'écrin d'œuvres des années 1920 : fresques de Maurice Denis et d'Henri Marret, céramiques de Maurice Dhomme, ferronneries de Raymond Subes, sculptures, verreries...

Construite par deux jeunes architectes : Jacques Droz et Joseph Marrast, qui ont fait le pari de marier fresque, céramique et ferronnerie Art déco au

« En effet, si l'édifice est assez récent, il a toutefois nécessité une remise en état suite à des infiltrations mettant en danger ce patrimoine unique » indique le Père Arnaud, curé de l'église Saint-Louis de Vincennes (et de l'église ND de Saint-Mandé). Les travaux extérieurs étant achevés, la phase de restauration intérieure vient de s'ouvrir. « Soutenue par la Région, la DRAC, le Département, les Villes de Saint-Mandé et Vincennes, la fondation du Patrimoine, la Mission Stéphane Bern, les Chantiers du Cardinal et le diocèse, la Paroisse lance aussi un financement participatif où chacun pourra contribuer au renouveau de ce haut-lieu de rayonnement culturel et spirituel » précise-t-il. L'année anniversaire sera clôturée par un festival en novembre 2024. D'ici là, rendez-vous le 12 octobre pour La nuit de Saint-Louis.

LA NUIT DE SAINT-LOUIS

22, RUE FAYS - VINCENNES

Jeudi 12 octobre de 20h30 à 22h

ENTRÉE LIBRE

INFORMATIONS : PAROISSE.SLV94@GMAIL.COM

AIDER À LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE : WWW.SLDV.FR

béton armé, elle entre en 2024 dans son centenaire. Pour le fêter, un premier rendez-vous est donné le 12 octobre afin de découvrir ce lieu parfois méconnu. Mise en lumière de l'église et temps musicaux, présentation des œuvres et du défi de la restauration en cours sont au programme.



PORTRAIT

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE AVEC MARION MEZADORIAN

Auteure, comédienne, humoriste... Marion Mezadorian cumule les trois casquettes. Son nouveau spectacle "Craquage" fera l'ouverture de la saison culturelle le 23 septembre prochain sur la scène de Cresco.

Après son premier seule-en-scène, *Pépites*, présenté en début d'année à Cresco, Marion Mezadorian revient avec un nouveau spectacle : *Craquage*, pour notre plus grand plaisir.

MONTER À PARIS...

Native d'Aix-en-Provence, Marion, à ses 18 ans, fait le choix de monter à Paris : elle veut être comédienne. Ses idoles : Elie Kakou et Gad Elmaleh, comme elle très "méditerranéens" dans le geste, les mots, l'accent, les valeurs de la famille et surtout l'envie de faire plaisir.

Arrivée à Paris, elle se forme pendant trois ans au théâtre en suivant des cours d'art dramatique au Cours Florent puis au Point Virgule et s'inscrit en parallèle à la Sorbonne. « *J'étais plutôt bonne élève, du coup, je trouvais cela dommage de tout arrêter* » se souvient-elle.

Elle en sort en 2011 avec un master de finance option production de cinéma en poche. Un cursus qu'elle met à profit pour le premier spectacle qu'elle vient d'écrire : *Pépites*. L'inspiration ? elle la trouve auprès de sa famille, sa meilleure copine, les gens qu'elle croise... Drôle, tendre, non ! vraiment très drôle, elle les croque avec justesse et surtout un truc qui ne s'apprend pas : le talent. Le cinéma lui fait aussi les yeux doux et en janvier 2020, elle est à l'affiche de la comédie *Une belle équipe* de Mohamed Hamidi aux côtés de Kad Merad, Laure Calamy, Sabrina Ouazani...

CRAQUAGE

Pour ce deuxième seule-en-scène, Marion continue avec la même formule : des personnages, qui pourraient être vous, moi, la voisine, le commerçant d'en face... « *C'est une galerie de 12 personnages dont le point commun est de ne pas avoir réussi à dire les choses en temps voulu, ils ont accumulé et un jour, ils craquent !* » explique Marion.

On se reconnaît ou on reconnaît quelqu'un dans presque tous les personnages... la copine qui n'en peut plus d'être seule, le père de famille, restaurateur qui élève seul ses filles, un parisien en panique après une rencontre amoureuse, le futur retraité, au pot organisé par ses collègues... « *J'adore observer les gens et j'aime les incarner, ça me vient du temps où j'accompagnais mon père qui était primeur sur les marchés, il y avait toujours des situations cocasses...* » dit encore Marion.

La pression monte doucement car Cresco sera sa première scène pour *Craquage*. Besoin de lâcher prise et d'un grand bol de rires ? Réservez vite vos places !

CRAQUAGE

CRESCO

SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 19H

GRATUIT SUR RÉSERVATION À LA BILLETTERIE

PLOMBERIE CLAUDE RÉNOVATION

DÉPANNAGE SUR SAINT-MANDÉ ET ENVIRONS

Plomberie
Chauffage
Colonne en fonte, Chauffe-eau
Pour particuliers, sociétés, bureaux, syndic de copropriété

Conception et création de cuisine et
de salles de bains sur mesure



Pour tous vos dépannages et devis gratuits

Téléphone : 01 43 28 68 01
Mail : plomberieclaud@orange.fr





SAMEDI 23 SEPTEMBRE

Jardins de l'Hôtel de Ville et Val de Gaulle piéton

VIDE-GRENIERS DU LIONS CLUB DE SAINT-MANDÉ

De 8h à 19h

*Avenue Gallieni – Place du
Général Leclerc – Avenue de
Paris – Val de Gaulle*

Informations :

vide.greniers@lcsaintmande.fr

Réservations d'emplacements :

www.lcsaintmande.fr

Tarifs : 32 € (espace couvert de
4 m) et 20 € (espace non couvert
de 4 m)

RÉCOLTE DU MIEL À 10h

Patio de l'Hôtel de Ville

Ouverture d'une hausse et
extraction du miel des cadres de
la ruche. Dégustation du miel
avec un apiculteur.

FÊTE DES JARDINS

De 10h à 18h

Jardins de l'Hôtel de Ville
Composition de petits bouquets,
techniques de compostage-
bio-composteur-tri des déchets
organiques par l'association
Le potager de Saint-Mandé.

FÊTE DE LA POMME

De 10h à 18h

Val de Gaulle

Pressage de pommes à
l'ancienne, atelier "Cuisine et
sérénité" avec un Chef et une
diététicienne, exposition des
Croqueurs de pommes d'Île-
de-France, producteur de
pommes et de poires bio et leurs
produits dérivés (compotes, jus
de fruits...), artisan herbiers de
fleurs pressées...

Pour les enfants : Circuit de vélos
rigolos, manège champêtre, contes
de nos campagnes, atelier créatif de
perles de rocaille, spectacle de bulles
géantes, jeux de règles et jeux géants
en bois...

Pour grignoter : Primeurs de Saint-
Mandé, food truck "Les crêpes
d'Anna", producteurs de pruneaux
d'Agen et de confitures maison,
cuisine marocaine...

Dans les rues : Diligence, tombereau
de pommes, vélo-piège Grand bi avec
costume d'époque, orgue de barbarie.
À partir de 16h : Distribution de
pommes bio.



Plus d'infos sur le site de la ville saintmande.fr

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



LE DÉPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE

Le 20 septembre est la journée nationale dédiée au dépistage des affections de la prostate. Organisée par l'Association Européenne d'Urologie (AEU), elle a pour but de sensibiliser les hommes sur les différentes pathologies de la prostate.

QU'EST-CE QUE LA PROSTATE ?

La prostate est une glande qui fait partie de l'appareil reproducteur masculin. Elle se situe sous la vessie et en avant du rectum. Le canal de l'urètre, qui conduit l'urine de la vessie vers l'extérieur, passe par le centre de la prostate : cette position explique les dysfonctionnements urinaires, comme les blocages ou les mictions fréquentes constatés lors des différentes affections de la prostate. Les trois pathologies les plus fréquentes sont le cancer

de la prostate, l'adénome ou hypertrophie bénigne et la prostatite qui est une infection aiguë ou chronique.

LE DÉPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE

Touchant près de 40 000 hommes en France chaque année, le cancer de la prostate est (hors cancers cutanés) le plus fréquent chez l'homme et la 2^e cause de mortalité par cancer après le cancer broncho-pulmonaire. Il est plutôt rare avant 50 ans, le risque augmente avec l'âge (70 ans est l'âge moyen au moment du diagnostic). Son dépistage se base sur le dosage du PSA (Antigène Spécifique de la Prostate) qui, en cas de taux élevé (non synonyme de cancer), sera complété par une biopsie prostatique qui seule, permet d'affirmer le diagnostic. Le dosage s'effectue par une simple prise de sang, sans nécessité d'être à jeun. Parlez-en avec votre médecin traitant !

Les rendez-vous de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

De l'enfant roi à l'enfant tyran

Animée par Guillemette Redier-
Gaigneux, psychopédagogue.

Jeudi 21 septembre
de 20h à 22h

ATELIER PARENTS-ENFANTS CO-CRÉATIFS

**Venez découvrir vos talents
d'illustrateur ou d'illustratrice**
Animé par Christelle Foucault, coach
certifié. Public : 7 - 12 ans.

Samedi 23 septembre de 10h30 à 12h



PARCOURS D'ATELIERS À LA PARENTALITÉ "Les mille premiers jours"

On ne naît pas parent, on le devient ! Sessions de 5 séances animées par
Guillemette Redier-Gaigneux, psychothérapeute et conseillère familiale à la Maison de la Famille.
Les 16, 19 et 30 septembre, 3 et 7 octobre.

EMAIL : REDIERGAIGNEUX@GMAIL.COM • SITE : REDIERGAIGNEUX.WORDPRESS.COM • TÉL. 06 95 17 59 27



Pour sécuriser l'école d'un quartier défavorisé de la ville de Las Penitas au Nicaragua, Victor Siurana, saint-mandéen, et cinq autres étudiants en médecine, lèvent des fonds pour aller effectuer les travaux.

LE PROJET

L'idée de construire une clôture autour de l'école, pour empêcher les animaux (bœufs, cochons, chevaux...) de pénétrer et souiller la cour, a germé dans la tête de Victor dès 2021. Un an est nécessaire pour mettre sur pied le projet et recueillir le budget de 7 000 euros. « *Cet argent doit permettre l'achat du matériel de construction et la rémunération du chef de projet et des ouvriers* » précise Victor en présentant son projet. Particuliers, collectivités, dont Saint-Mandé, ont financièrement contribué et soutenu ce projet, et deux associations, BASIC, association française oeuvrant pour le développement et le soutien aux populations du Nicaragua, et Sol'SU, association étudiante qui met en relation jeunes et projets, ont collaboré à sa réalisation. « *Le dispositif Pass initiative jeune résulte de la volonté de la Ville, d'accompagner les jeunes Saint-Mandéens vers l'autonomie en valorisant leurs prises d'initiatives qu'elles soient individuelles ou collectives* » explique Maria Tung, adjointe au Maire. Pour compléter l'enveloppe, les six étudiants vendent des gâteaux, des fleurs à la St-Valentin...

LE CHANTIER

Concrètement, plus de 200 mètres de clôture et une centaine de poteaux en métal sont à enfouir dans le sol...

Les pères et frères des enfants viennent donner un coup de main. « *Le travail était très physique, les journées épuisantes mais l'ambiance était toujours très joviale, on riait, on chantait, et on parlait beaucoup* » explique Victor. À défaut de bien parler l'espagnol, lors des pauses, des liens avec les enfants se créent autour d'un langage commun : le jeu. Nos futurs médecins donnent aussi des cours d'hygiène, avec en cadeaux des produits de première nécessité, et quelques cours d'anglais. Au bout d'un mois, la clôture est bien dressée, peinte, le projet réalisé et l'école protégée. Le village tout entier organise une grande et belle fête pour remercier nos six étudiants. L'école prévoit de nettoyer le terrain et de créer un petit potager dont s'occuperont les enfants. Avant de repartir, ils visitent aussi une maternité, échangent avec le personnel soignant et les mamans dont la situation est souvent très précaire... Ils donnent des cours d'éducation sexuelle dans un collège proche de Las Penitas et distribuent des culottes menstruelles. « *L'éducation est primordiale pour faire avancer les mœurs des nicaraguayennes* » affirme Victor, heureux d'avoir pu mener à bien ce projet solidaire, venu partager, notamment avec les jeunes élus du CMJ, cette expérience qu'il qualifie, à titre personnel, d'incroyablement forte et enrichissante.



VAN CLEEF & ARPELS
Bague en platine
Adjugé **20 860 €**

Par Enora Alix,
votre Commissaire-Preneur
à Saint-Mandé

Les jeudis 14 et 28 septembre
12 et 19 octobre
16 et 30 novembre
7 et 14 décembre 2023



40 f. 1822 Paris
Adjugé **7 200 €**



DAUM Nancy,
Vase
Adjugé **5 050 €**



Pendule à la cathédrale, bronze
Adjugé **7 300 €**



G. DORÉ - "Élégantes au balcon"
Adjugé **52 000 €**



Bracelet en or jaune
Adjugé **7 700 €**



SÈVRES, tasse et soucoupe
Adjugé **6 900 €**



CHINE,
XVIII^e siècle
Adjugé **420 000 €**

Renseignements & rdv : M^e Enora Alix
ealix@millon.com - 06 58 37 94 70

14 rue Plisson - 94160 Saint-Mandé
Uniquement sur rendez-vous !



ASSOCIATION DES JUMELAGES

DE BEAUX ÉCHANGES AVEC NOS VILLES JUMELLES

Après qu'une délégation saint-mandéenne ait été reçue à Eschwege pour la Fête de la Saint-Jean, Saint-Mandé a accueilli une délégation de Sancheong de Corée du Sud.

SAINT-MANDÉ À ESCHWEGE POUR LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Du 29 juin au 3 juillet, une délégation composée entre autres, de Christine Sevestre, Maria Tung, Marianne Véron, Thomas Boullé, adjoints au Maire, d'Olivier Damas, conseiller municipal et de Jean-Pierre Nectoux, Président de l'ADJ et adjoint au Maire honoraire a été reçue par Alexander Heppe, Maire d'Eschwege, Clauss Hamp, Président du Conseil et Ingrid Quanz, Présidente de l'Association des Jumelages pour la Fête de la Saint-Jean. Chaleureusement accueillie par leurs

homologues allemands, la délégation saint-mandéenne a été conviée aux différentes festivités. Au cours d'une cérémonie, Alexander Heppe a remis à Jean-Pierre Nectoux un titre honorifique pour ses nombreux séjours à Eschwege. Cette rencontre a été l'occasion de revenir sur les échanges scolaires qui ont eu lieu en mai/juin derniers (lycée Oberstufengymnasium/ lycée Saint-Michel - collège Offenbach/collège Friedrich-Wilhelm Schule) et sur la venue à Saint-Mandé de l'association REISE GRUPPE. Un tournoi de pétanque a clôturé la visite avec la promesse de se revoir en septembre lors de la Fête d'Automne.



UNE DÉLÉGATION CORÉENNE À SAINT-MANDÉ

Ci-contre, La délégation de Sancheong de Corée du Sud conduite par Myung Soon Jung, Présidente du Conseil municipal et par Soohan Kim, son adjoint, ainsi que 12 autres Conseillers municipaux. Étaient également présents, Joon Ho Hong, Conseiller de l'ambassade, Jiae Yang, Secrétaire d'ambassade et Hyoungh Jin Kim, Conseiller des collectivités locales.

Au programme : visite de l'Hôtel de Ville, échanges sur le fonctionnement de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et des crèches, animés par David Turbot, coordinateur petite enfance à la Direction de la famille.

La Passerelle de Saint-Mandé

EN SEPTEMBRE

VENDREDI 8

15h
Rummikub /
Scrabble en
duplicate
16h
Jeux

SAMEDI 9

10h
Journée des
associations (place
Charles Digeon)

LUNDI 11

15h
Techniques du
cinéma d'animation
(2^e partie) / Tarot /
Belote

16h

Cinéma

JEUDI 14

9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h30
Déclic

VENDREDI 15

15h
Équilibre et
orientation

LUNDI 18

14h45
Atelier créatif
15h
Jeux
16h30
Yoga sur chaise

MARDI 20

12h30
Brasserie à Saint-
Mandé (table d'hôtes)

JEUDI 21

10h
Éveil musculaire
(groupe A)

VENDREDI 22

15h
Rummikub /
Scrabble en
duplicate

LUNDI 2

15h
Maisons d'artistes
(Proust, Monet,
Bernhardt) / Tarot /
Belote

16h30

Memory

MERCREDI 2

13h30
Sortie : de
Montsouris à
Montparnasse

JEUDI 2

10h
Éveil
musculaire
(groupe B)
14h30
Atelier créatif

VENDREDI 2

15h
Jeux

EN OCTOBRE

LUNDI 2

15h
TINTIN et son
papa (2^e partie) /
Tarot
16h
Jeux de
TINTIN

JEUDI 5

9h45 et 11h
Initiation au
yoga

VENDREDI 6

12h30
Repas à la
Maison de la
famille*

LUNDI 9

15h
Techniques du
cinéma / Tarot /
Belote
16h
Cinéma

*Chacun apporte une
entrée, un plat, un
fromage, un dessert ou
une boisson à partager.
Inscription auprès de
Claire par SMS avec
la nature de votre
participation.

**Plus de détails
sur [www.
passerelle94160.fr](http://www.passerelle94160.fr)
Contact adhésion
06 81 97 58 73**

100% KRAV MAGA

Le Krav Maga est une méthode de self défense accessible à tous (à partir de 15 ans révolus). Il s'agit de techniques simples, rapides et efficaces qui permettent de se défouler et d'apprendre à se défendre. Les cours sont animés par Olivier, Ceinture Noire 3^e D et Nathalie, Ceinture Noire 1^{ère} D.

Cours hommes et femmes (à partir de 15 ans révolus)

Lundi de 18h30 à 20h*

Cours femmes (à partir de 15 ans révolus)

Mercredi de 20h30 à 22h*

Cours Kids de 7 à 10 ans

Mardi de 18h à 19h**

Cours Ados de 11 à 14 ans

Mardi de 19h à 20h**

1^{er} cours d'essai gratuit et sans engagement (certificat médical obligatoire). 100% Krav Maga est rattaché à la Fédération Européenne de Krav Maga Richard Douieb (FEKM).

Informations au 06 78 40 73 97 ou sur le site : www.100pour100kravmaga.fr

*Salle Omnisports 10, rue Mongenot

** Salle des Minimes 64, avenue des Minimes



LES GENS DU 4 AVRIL

Reprise des cours de la Compagnie-École de Théâtre lundi 18 septembre.

Préinscriptions ouvertes pour les cours de théâtre : 4/6 ans, 7/9 ans, 10/12 ans, 13/14 ans, 15/17 ans, Adultes ainsi que pour la Classe Supérieure d'Art dramatique et son cursus partiel ou complet (4h à 13h/semaine), de 17 à 24 ans.

2 NOUVEAUX COURS (à partir de 15 ans) : Training/ Improvisation et travail vocal (voix parlée et chantée) Préparation aux oraux pour les lycéens & étudiants, coaching en prise de parole.

**Plus d'infos au 07 82 62 34 44 ou par mail lesgensdu4avril@gmail.com
Site : www.quatreavriltheatre.fr**

Venez à leur rencontre le 9 septembre lors de la Fête des Associations.

Cafédiabolo

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Renseignements et inscriptions aux activités
Samedi 9 septembre de 10h à 17h - Place Charles Digeon

Cafélittéraire

Chacun apporte son ou ses livres "coup de cœur"
Samedi 16 septembre à 17h30

CaféComptines - REPRISE

Pour les jeunes enfants accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...
Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr
Lundis 25 septembre, 2 et 3 octobre de 9h45 à 10h45

Cafélecture à haute voix

Apportez vos morceaux choisis !
Samedi 30 septembre à 17h30

Cafécuisine de Lusitanie

Inscription obligatoire
Samedi 14 octobre à 17h

Cafésoutien scolaire

Élémentaire, collège et lycée du mardi au jeudi
Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)
8, place Lucien Delahaye
Infos et inscriptions : cafediabolo@gmail.com ou au 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

LES CONCERTS SAINT-MANDÉENS



Une très belle soirée était organisée le 18 juin dernier à l'auditorium de Cresco à l'occasion du Gala de danse de fin d'année. S'inspirant des tableaux impressionnistes, les danseuses ont donné vie aux œuvres de Gauguin, Monet, Van Gogh et Degas.

Le spectacle s'est achevé par un hommage aux années 1960 dans une très belle ambiance.

Inscriptions pour l'année 2023/2024, le 9 septembre lors de la Fête des Associations (Stand CMS).

Informations au 06 03 90 03 86

MÉDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le 5 juillet dernier, à la Préfecture de Créteil, le Préfet délégué Paul Camous, a remis la Médaille de la Jeunesse et des sports à :

Jacques FAURE (AS Saint-Mandé Handball) : *médaille d'argent*

Pierre BERTHE (FC Saint-Mandé) : *médaille de bronze.*

Félicitations à tous les deux !



TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



L'intérêt Général, c'est de proposer des prestations de qualité à Saint-Mandé !

Chers Saint-Mandéens,

Avant toutes choses, nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Rencontrons-nous le 9 septembre lors de la journée des associations et échangeons !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le 29/08/2023, le projet "cœur de ville" fait l'objet d'un recours en référé devant le tribunal administratif de Melun par des habitants indépendants qui dénoncent le manque de transparence et l'absence de concertation de la phase préalable du projet. Les travaux sont donc arrêtés. Il est regrettable que le maire n'en ait pas profité pour renouer un dialogue constructif et organiser un véritable débat comme en 2011. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés le cas échéant de la décision à intervenir et de ses conséquences. Un projet préservant le bus en double sens (200 passages par jour), la circulation vélo et réduisant la place de la voiture peut encore faire l'objet d'un large consensus.

Notre groupe s'inquiète par ailleurs de l'arrêt des travaux de l'équipement avenue de Liège sans plus d'informations.

Notre groupe s'inquiète aussi de la longueur des travaux de l'avenue Joffre qui perturbent sérieusement les riverains sans perspective d'améliorations notables et nous craignons de sérieux problèmes de drainage des eaux de pluie.

Dans un autre registre, le temps est venu d'avoir un retour d'expérience sur le ramassage des encombrants. Faut-il

maintenir le dispositif actuellement en place (ramassage à la demande) ou revenir à l'ancien dispositif (dépose libre une fois par mois) ? Chacun de ces dispositifs présente des avantages et inconvénients. Mais force est de constater que le dispositif actuel conduit à remplir les poubelles d'objets qui pourraient trouver une seconde vie et ne favorise pas l'économie circulaire. À ce titre, nous attendons avec impatience l'ouverture de la Recyclerie avenue du Général de Gaulle.

Par ailleurs, nous regrettons que le maire de St-Mandé s'obstine à augmenter, année après année, la **pression fiscale**. Cette année encore, la taxe foncière va augmenter de 7 %. Aucune économie n'a été proposée (comme l'abandon de projets pharaoniques ou des dépenses non maîtrisées) et le **service rendu à la population n'est pas à la hauteur de nos espérances**. En votant contre la stabilité des taux d'imposition, notre groupe a voulu exprimer sa volonté de baisser le montant des impôts locaux.

Enfin, Lena Etner s'est rendue le 27 août à Tourcoing à la rentrée politique de Gerald Darmanin, en présence d'Elisabeth Borne. Ce fut l'occasion de rencontres constructives !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Vivre à Saint-Mandé avec 50°C ?

D'après les climatologues, les pics de chaleur à 50 degrés sont envisageables dans un avenir pas si lointain. Paris a déjà enregistré 42,6°C en 2019, Saint-Maur 41,4°C en 2022. Et les pics de chaleur extrême vont se cumuler avec un allongement des périodes caniculaires.

Si rien n'est fait, les conséquences seront dramatiques surtout en zone urbaine : dangers pour la santé avec risques mortels pour toute la population et pas seulement les personnes fragiles, augmentation de la pollution atmosphérique, coupures et délestages sur les réseaux d'énergie suite à la hausse de consommation liée à la climatisation, dommages sur les installations et antennes de téléphonie et d'internet exposées au soleil avec risque de paralysie de nombreux services publics et privés.

Le dérèglement climatique et ses premiers effets sont là mais les changements de pratique tardent à venir. La priorité absolue est bien de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) jusqu'à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour limiter la hausse de la température moyenne à 2°C.

Mais malgré les engagements de la France et des autres signataires de l'accord de Paris, **les politiques menées restent très insuffisantes pour atteindre l'objectif**. Contrairement à la promesse solennelle d'Emmanuel Macron, seules 15 des 149 propositions de la convention citoyenne sur le climat ont été reprises sans modification, les autres ont été édulcorées, non appliquées ou abandonnées. La France reste ainsi le 2° plus gros émetteur européen de CO2 et réduit ses émissions de GES trois fois moins vite que la moyenne européenne.

Les canicules vont s'intensifier en ville. Densité des bâtiments, toits goudronnés, murs de briques, routes et parkings asphaltés, activités humaines et véhicules thermiques créent des îlots de chaleur pouvant aller jusqu'à +10°C à Paris par rapport aux banlieues et campagnes environnantes.

Il est de la responsabilité des pouvoirs publics, y compris au niveau local,

d'agir maintenant pour protéger la population, en adoptant des mesures pour lutter contre les îlots de chaleur et réduire les émissions de GES :

- Planter en pleine terre des arbres donnant de l'ombre et mettre des ombrières dans les rues sans arbre
- Remplacer le bitume et végétaliser les sols
- Installer fontaines et bassins et étendre les horaires de piscine en été
- Aménager les bâtiments publics (volets, puits canadiens, locaux traversants...) et créer des salles rafraîchies
- Rénover et isoler les logements sociaux
- Accompagner les copropriétés dans leurs travaux d'efficacité énergétique
- Lutter contre les usages abusifs des climatiseurs (portes ou fenêtres ouvertes)

Les projets d'aménagement de la municipalité actuelle ne prennent pas assez en compte les nécessaires adaptations aux changements climatiques. **Or, c'est maintenant qu'il faut les mettre en œuvre.**

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



À Saint-Mandé une information défaillante...

Fin juillet, **quelques** saint-mandéens habitant le quartier de l'Église étaient destinataires d'un tract de la mairie leur apprenant que les travaux de la rue Sacrot commenceraient mi-août et qu'à compter de cette date jusqu'au mois de décembre suivant, **il leur serait interdit de sortir ou de rentrer leur véhicule dans leur garage** entre 7h du matin et 19h le soir.

On mesurera l'irritation de plusieurs des habitants découvrant l'information à leur

retour de vacances et notamment de ceux qui ont besoin de leur véhicule pour travailler ou pour des problématiques familiales...

Le caractère quasi clandestin de cette information ne manque pas de surprendre : était-ce pour éviter d'entendre les protestations ?

À ce jour, les travaux n'ont pas commencé, l'exécutif municipal attendant semble-t-il la décision du tribunal administratif de Melun, saisi par des saints mandéens, d'une demande de suspension des travaux prévus rue Sacrot dans le cadre du projet Cœur de ville.

Là encore, aucune information n'a été donnée sur cette procédure qui a été plaidée le 1er août dernier.

Autre exemple : au 1^{er} janvier 2024, tous les foyers devront collecter séparément les biodéchets pour leur compostage. Qu'en est-il dans notre commune ? Quelles dispositions vont être prises par le territoire ? Nous n'en savons rien... Or, nombre de personnes s'interrogent sur la mise en œuvre de ces dispositions.

Cette absence d'information sur les grands dossiers de la Ville concernant la commune est insupportable.

L'opposition toutes tendances confondues n'est pas mieux lotie.

Nous ne disposons d'aucune information sur les projets concoctés par la majorité municipale dans le plus grand secret, et c'est souvent de manière fortuite que nous apprenons les décisions qu'elle a prises ou encore ses projets. De concertation, il n'est bien évidemment jamais question.

De même **pour les conseils municipaux, nous n'avons pas toujours toutes les informations** dont nous aurions besoin pour nous prononcer de manière éclairée sur les questions à l'ordre du jour !

Régulièrement, nous devons réclamer tel ou tel document qu'on nous promet de nous adresser ultérieurement, ce qui est loin d'être toujours fait.

À Saint-Mandé la démocratie a bien des progrès à faire...

Observation de dernière minute : ce matin 30 août, la circulation avenue du Général de Gaulle a été déviée en raison des travaux en cours : les bus

mais également les voitures se sont ainsi reportés sur la rue Sacrot pour rejoindre le boulevard de la Guyane...

L'engorgement qui s'ensuit démontre qu'on ne peut de manière pérenne prétendre faire de la rue de Sacrot un itinéraire de délestage des voitures sous prétexte de réalisation d'un Cœur de Ville !

Cela a déjà été dit dans cette tribune. Espérons que l'exécutif municipal reverra sa copie !

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour demander un audit de l'offre de soins à Saint-Mandé. En effet, depuis le départ à la retraite de plusieurs médecins, Saint-Mandé deviendrait-il un désert médical ?

Malgré quelques initiatives de l'ancienne équipe comme l'accès au Service d'Accueil Médical Initial et malgré la mise en place d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, plusieurs médecins de notre ville partent ou vont partir à la retraite sans être remplacés.

Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour favoriser l'installation de nouveaux médecins en facilitant par exemple les changements d'usage des locaux d'habitation.

Il est regrettable que ce déficit d'offre médicale n'ait pas été discuté et anticipé.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra

beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULÈNE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux seniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

**DIMANCHE
10 SEPTEMBRE**

Pharmacie Sebag
36, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 20 97

**DIMANCHE
17 SEPTEMBRE**

Pharmacie Defrance
2, rue Defrance
à Vincennes
Tél. 01 43 28 25 61

**DIMANCHE
24 SEPTEMBRE**

Pharmacie Tasseel
98, avenue du Général de
Gaulle
Tél. 01 43 28 45 68

**DIMANCHE
1^{er} OCTOBRE**

Pharmacie Tran Ly
17, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 58

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Pharmacie de l'avenue
95, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 22 25

Cours de couture

Des cours individuels de
couture (tout âge et tout
niveau) sont proposés par
Émilie Laval.
Plus d'infos au 06 15 61 43 51
ou emilielvl@outlook.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

**Samedi 16 septembre
à 9h30**

**Vous venez de vous
installer à Saint-Mandé ?**

**PARTICIPEZ À UNE
MATINÉE DÉCOUVERTE**

Venez à la rencontre de
l'équipe municipale afin de
mieux connaître les services
municipaux facilitant votre
quotidien. Petit-déjeuner –
Visite guidée en petit train
touristique – Temps convivial
d'échanges.

**Inscriptions sur le site internet
de la Ville www.saintmande.fr
avant le 12 septembre ou par
mail : rp@mairie-saint-mande.fr**

Un nouveau visage pour le groupe des aidants

Claire Ruszniewski-Karila,
psychosociologue clinicienne
accompagnera désormais le
groupe chaque mois.

**Son approche clinique :
se situer au plus de près
de chacune et chacun au
sein d'un espace de parole
bienveillant et sécurisant.**

Prochaines sessions :
Mardi 17 octobre de 15h à 17h
Mardi 28 novembre de 15h à
17h

**Centre de Soins Municipal
2, place Charles Digeon
Informations et inscriptions
au 01 49 57 78 89**

🇫🇷 COMMÉMORATION

**Journée nationale d'hommage
aux Harkis et autres membres
des formes supplétives.**

Lundi 25 septembre à 18h

**Monument aux Morts
Place Charles Digeon**

UFC QUE CHOISIR

**Une association locale proche
de chez vous**

Pour vous aider à régler vos litiges...

Permanences :

lundi et vendredi de 10h à 13h30

Cresco

4, avenue Pasteur

Informations et rendez-vous :
contactsaintmande@creteil.

ufcquechoisir.fr

Boutique éphémère

37, avenue du Général de Gaulle

**Le calendrier des prochaines expos-
ventes sur www.saintmande.fr**

MODES DE GARDE INDIVIDUELLE

Organisée par les Ribambins (Relais
d'Assistantes Maternelles) en présence
d'assistantes maternelles, de gardes
à domicile et de professionnelles des
Ribambins, une réunion d'information
aura lieu :

Mardi 17 octobre à 18h

19, avenue Joffre

Inscription obligatoire au
01 49 57 92 52 ou par mail :
ram@mairie-saint-mande.fr

Appel à témoignage

Durant l'Occupation, début juin 1943, un nouveau centre
d'enfants juifs, mis en place par l'Union générale des israélites
de France (UGIF) – un organisme sous le contrôle conjoint de
Vichy et de l'occupant allemand – ouvrait ses portes à Saint-
Mandé pour recueillir, dans un premier temps, une douzaine
de fillettes.

Les petites pensionnaires du centre UGIF 64 situé 5, rue
Grandville, furent, un an après seulement, raflées dans la nuit
du vendredi 21 au samedi 22 juillet 1944, en compagnie de
leur monitrice, Thérèse Cahen. Internées au camp de Drancy,
elles furent déportées le 31 juillet vers le camp d'extermination
d'Auschwitz. Une seule parmi les 19 fillettes, Rosette
Krimolowski, fut rescapée de la déportation.

Certaines d'entre elles ont fréquenté l'école Paul Bert.

Deux photographies de classe en témoignent. **Si vous vous
reconnaissez sur l'une d'elles, merci de prendre contact
avec Jean Laloum au 01 88 12 13 91 ou par mail :**
jean.laloum@cnrs.fr



Collection Jacqueline Béchu. Mémoires Juives - Patrimoine
photographique.



Mémoire de la Shoah/coil. Serge Klarfeld.

Les fillettes de l'École Paul Bert, année 1943-1944.

Le Maire, Julien Weil, au nom du Conseil municipal, souhaite rendre hommage à Mesdames Marie-Louise Moron et Annick Marghiéri, deux anciennes élues, qui par leur engagement et leur dévouement ont su, tout au long de leur vie, porter haut les valeurs de solidarité, de détermination, d'écoute et de bienveillance au service des Saint-Mandéens.

MARIE-LOUISE MORON

[23 SEPTEMBRE 1923 – 10 AOÛT 2023]

Originaire de Mayenne, Marie-Louise Moron s'est installée avec sa famille à Saint-Mandé en 1974. Son époux Bernard et elle ont ouvert une boucherie.

Commerçante appréciée des Saint-Mandéens, elle rejoint d'abord la liste de Jean Bertaud, Sénateur Maire de 1977 à 1983, en tant que Conseillère municipale, puis celle, en tant qu'Adjointe, du Député Maire, Robert-André Vivien jusqu'en 1995, et enfin celle de Patrick Beaudouin, Conseiller général du Val-de-Marne, de 1995 à 1996. Adjointe aux solidarités, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle a mené ses nombreuses missions, sans compter son temps, avec discrétion,

une grande générosité et toujours avec le sourire, notamment auprès des personnes âgées (repas à domicile, service d'aide ménagère, voyages et spectacles, activités de la Maison de Retraite de Fontenay-sous-Bois...). Très engagée auprès des associations, notamment le Club des Amis de Saint-Mandé dont son époux était le dynamique Président, et l'Association de Gestion des équipements sociaux de Saint-Mandé (Vice-présidente), elle travaillait aussi avec les établissements à caractère social (Centre de soins dont elle était la Vice-Présidente, Centre Jean Bertaud...) et était toujours heureuse d'accompagner celles et ceux qui la sollicitaient.



Très attachée aux valeurs de la République, elle avait été très honorée de recevoir des mains de Robert-André Vivien les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite le 25 mai 1987. Julien Weil, au nom du Conseil municipal, présente à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa famille et ses proches, ses très sincères condoléances.



Conseil municipal du 19 octobre 1988. Marie-Louise Moron, à droite sur la photo.



Colis de Noël en décembre 1993.

ANNICK MARGHIÉRI

[27 JUIN 1940 – 11 AOÛT 2023]

Originaire de Normandie, Annick Marghiéri a épousé Philippe, un Saint-Mandéen. C'est donc tout naturellement qu'ils se sont installés à Saint-Mandé. Éluée Conseillère municipale aux Affaires scolaires en 1983 sur la liste conduite par Robert-André Vivien, Annick Marghiéri est devenue Adjointe au Maire en 1993, déléguée à l'enseignement, au périscolaire et à la vie éducative jusqu'en mars 2014 aux côtés de Patrick Beaudouin. Tout au long de ses mandats, elle a conduit, sous l'autorité du Maire, une politique très active en faveur de la jeunesse en obtenant notamment la construction d'une nouvelle école à Saint-Mandé : l'école Émilie et Germaine Tillion inaugurée en 2004. Vice-présidente du Football Club de Saint-Mandé, elle a mis en place un partenariat avec l'INSEP (Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance) permettant aux athlètes de haut niveau de concilier études et sports.

Elle s'est également mobilisée pour l'apprentissage des langues en créant un laboratoire municipal des langues pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Elle a aussi œuvré, en tant que Vice-présidente des jumelages, à la mise en place d'échanges scolaires à l'étranger avec nos villes jumelles. Grâce à cette forte mixité, en particulier avec l'Europe, la Ville s'est vue attribuer le "Prix de la Ville Euro-Citoyenne" en 2012. Autre action à son actif : le développement d'une politique d'intervention et d'information auprès des jeunes en lien avec la Police nationale, la gendarmerie, les professions juridiques et de santé sur les grands sujets sociétaux (civisme, citoyenneté, lutte contre les addictions...). En tant que Secrétaire générale adjointe et Déléguée départementale des élus locaux contre le sida de 1999 à 2011, elle a aussi partagé son analyse auprès des enfants et des parents. Elle a



mené, avec l'association "Jeunes et Handicaps", de nombreuses campagnes de sensibilisation au handicap et a permis la création d'une CLIS dans le groupe scolaire Charles Digeon. C'est aussi à son initiative que le Conseil municipal Jeunes a été créé. Adjointe au Maire honoraire, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Chevalier des Palmes académiques, Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, Annick Marghiéri nous a quittés le 11 août dernier. Julien Weil, au nom du Conseil municipal, présente à ses enfants, petits-enfants, sa famille et ses proches, ses très sincères et affectueuses condoléances.



Conseil municipal du 10 octobre 1988.



Conseil municipal du 18 mars 1999.



Vous pourriez bien voir la vie en rose en associant **Appétits & Associés** à votre quotidien.

Améliorez votre bien-être quotidien. Aide au maintien à domicile, entretien du logement, sorties accompagnées, préparation et ou portage de repas équilibrés et gourmands. Décidez et choisissez un maintien à domicile de qualité.

www.appetits-associes.fr

Préstations pouvant ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt et prise en charge ADPA et CNAH. Services proposés sur rendez-vous et forfaitaire. Sous réserve de disponibilité. Selon l'article 199 sexdecies du CGI.

Nous contacter :
01 70 611 960

**APPÉTITS
& ASSOCIÉS**
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS



MY ASSISTANCE

L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24

Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de réductions spécifiques. Possibilité de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complémentaire santé.

Nous intervenons sur
LA SEINE-SAINT-DENIS

216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance93@myassistance.fr



LE VAL DE MARNE

81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance94@myassistance.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

CONCUBINAGE / PACS / MARIAGE : TOUR D'HORIZON

A l'occasion d'une acquisition immobilière, beaucoup de couples ni mariés ni pacsés interrogent leur notaire sur leur situation juridique (patrimoine, succession, fiscalité...). Voici un petit tour d'horizon des différents types d'union.

Le concubinage est une union libre, caractérisée par une vie commune et stable, entre deux personnes qui vivent en couple. Les concubins ne sont soumis à aucune obligation spécifique. **L'imposition est séparée**, les deux concubins ne forment pas un foyer fiscal. Par ailleurs, **aucune procédure n'est nécessaire pour rompre**. Au décès, le concubin survivant est un tiers qui ne peut hériter que par testament avec des droits de succession s'élevant à 60 %.

Le pacte civil de solidarité (PACS), est un contrat dans lequel les partenaires se doivent une **aide mutuelle et une assistance réciproque**. Les partenaires se soumettent à une obligation de vie commune. Concernant leur organisation patrimoniale, ils ont le choix entre la séparation de biens (régime applicable par défaut) et l'indivision



Belle rentrée à tous

Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



(régime prévoyant que les biens achetés pendant le PACS, à deux ou séparément, sont réputés leur appartenir pour moitié). **Les partenaires forment un foyer fiscal**. Le PACS est rompu par **déclaration écrite adressée à la mairie ou au notaire ayant reçu le pacs**. La rupture du PACS peut se faire de manière unilatérale. Au décès, le partenaire survivant peut devenir héritier uniquement si le partenaire défunt l'a prévu par testament, il bénéficiera alors de l'**exonération des droits de succession**. Il n'est donc pas un héritier par défaut. Enfin, le partenaire survivant bénéficie de droits sur le logement (titularité du bail ou droit de rester gratuitement dans le logement pendant un an si le défunt était propriétaire).

Le mariage est une **union solennelle** entraînant droits et des devoirs : *respect, fidélité, secours et assistance*. Comme pour le PACS, les époux s'engagent à une **vie commune**. S'agissant de l'organisation patrimoniale, les époux peuvent opter pour **différents régimes matrimoniaux** aux termes d'un contrat de mariage conclu avant la

célébration à la mairie. Ces régimes peuvent être la communauté réduite aux acquêts (régime par défaut), la séparation de biens, la participation aux acquêts, la communauté universelle, la communauté conventionnelle... Les époux forment un foyer fiscal. La rupture du mariage passe par une **procédure de divorce (judiciaire ou contractuelle)**. En cas de décès, **le conjoint survivant est un héritier**, et dispose de droits sur la succession dans des proportions déterminées par la loi en fonction de la situation familiale. En outre, le conjoint survivant profite de l'exonération des droits de succession, du droit viager au logement et de la pension de réversion.

Sur ces sujets, il est important que les couples souhaitant officialiser leur relation consultent leur notaire afin de choisir le type d'union le plus adapté à leur situation familiale et patrimoniale.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Taline OUADAH PEYRON (02/06) ■ Levyn PARTOUCHE (04/06) ■ Constance HIRSCHING (21/06) ■ Stella BENTALA DOUCET (27/06) ■ Andréa MACZKA VILELA (1^{er}/07) ■ Livy ALLALI (14/07) ■ Violette SOMDA (14/07) ■ Romy MENDEVILLE (18/07) ■ Malo MORIN KROMER (22/07).



Ils se sont unis

Noam RASSED et Elsa ABERGEL (08/06) ■ Pierre BIGEY et Fanélie-Noël DUCLOZ (23/06) ■ Leonardo RIZZI et Irène NANNI (23/06) ■ Neil GARZON et Victoria ROSSINI (04/07) ■ Julien GOSSELET et Marion KUNEGEL (21/07).



22 JUIN
David KAKONE et Aviva COHEN unis par Christine SEVESTRE.



26 JUIN
David YAICHE et Lauren HAMOU unis par Jacques GUIONET.



26 JUIN
John ROSENTHAL et Gabrielle NAKACHE unis par le Maire, Julien WEIL.



28 JUIN
Julien LÉVY et Sarah-Laure AOUATE unis par Marc MÉDINA.



29 JUIN
Mendel Camus BENICHO et Salomé Rachel CHAOUAT unis par Florence CROCHETON-BOYER.



1^{er} JUILLET
Jacques BOUDOU et Gastonia CHELZA unis par Jean-Philippe DARNAULT.



3 JUILLET
Eden WOLFF et Ilan SARFATI unis par Marc MÉDINA.



4 JUILLET
Emilio YCASA et Agathe DROUET unis par Anne-Sophie BARDIN-DROUET (conseillère municipale et mère de la mariée).



5 JUILLET
Nil ONUR et Volga UYANIK unis par Maria TUNG.



6 JUILLET

Arthur SAYAD et Louise BUTCHER unis par Jacques GUIONET.



7 JUILLET

Sébastien DESURMONT et Audrey MALLET unis par Marianne VÉRON.



13 JUILLET

Romain WORMS et Morgane GUAIS unis par le Maire, Julien Weil.



100 ANS SUZANNE WIESENFELD

Née le 21 juillet 1923, Suzanne Wiesenfeld a fêté ses 100 ans en juillet dernier. Résidant à Saint-Mandé depuis de nombreuses années, elle est très entourée de sa famille dont ses deux fils, ses six petits-enfants et ses 4 arrière petits-enfants. Au nom de la Municipalité, le Maire, Julien Weil, venu rendre hommage à cette nouvelle centenaire saint-mandéenne, lui souhaite à nouveau un bel anniversaire.

DISPARITIONS

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès de :



MICHEL BERNOT

Bien connu des Saint-Mandéens, Michel Bernot est décédé dans sa 70^e année le 9 juin dernier, à Saint-Loup dans la Nièvre. Commerçant-boucher à Saint-Mandé pendant 19 ans, Michel avait ouvert en 1995 avec Françoise, son épouse, la "Boucherie Bernot" située au 85 avenue du Général de Gaulle. Suite au départ à la retraite de Michel en 2014, les époux Bernot ont vendu leur fonds de commerce mais résidaient toujours à Saint-Mandé. Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à son épouse, sa famille et ses proches, ses condoléances attristées.



SOFIANE NAIT SAADA

Gérant du Bois Doré, restaurant situé au 18 avenue Alphand depuis février 2017, Sofiane nous a quittés en mai dernier à l'âge de 37 ans. Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à son épouse Albane, sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances.



DOCTEUR WILLIAM DELBLOND

Chirurgien orthopédiste et traumatologue, le Dr William Delblond est décédé à l'âge de 41 ans lors de la compétition de triathlon Ironman le 21 mai dernier à Aix en Provence. « Un homme souriant, faisant preuve de beaucoup de gentillesse et de grande qualités humaines... » tels sont les hommages qui lui ont été rendus par sa patientèle. « William adorait le sport, le fait de se dépasser, de se vider l'esprit lui permettait de rester solide dans l'exercice de son métier. Son décès est brutal et nous enlève un homme merveilleux » témoigne Fanny Goasguen, son épouse. À ses parents, Justin et Yvette, ses enfants Héloïse et Mickaël, son épouse, sa famille et ses proches, le Maire, Julien Weil, au nom du Conseil municipal, adresse ses plus sincères condoléances.

CIMETIÈRES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)



KEYS IMMO LA CLÉ DE VOTRE RÉUSSITE IMMOBILIÈRE



Projet Square du Puits, Paris
el&c studio



Projet Victor Hugo, Paris
el&c studio

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER POUR TOUS VOS PROJETS :
SYNDIC, GESTION LOCATIVE, TRANSACTION**

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67

CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



el&c



Fête de L'AUTOMNE

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
10H-18H**



**PLACE
CH.DIGEON
ET VAL
DE GAULLE**

RÉCOLTE DU MIEL • FÊTE DES JARDINS • FÊTE DE LA POMME • VIDE-GRENIER ORGANISÉ PAR LE LIONS CLUB
DE SAINT-MANDÉ • ANIMATIONS POUR LES ENFANTS • AMBIANCE MUSICALE • DÉGUSTATIONS PRODUITS DU TERROIR

TOUTES LES INFOS SUR SAINTMANDE.FR